



Municipalité de Valeyres-sous-Ursins Préavis municipal N°39/2021

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

Les comptes de l'Entente intercommunale pour la STEP 2020

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2020 de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration.

Les Municipalités de Ursins et de Valeyres-sous-Ursins se sont réunies en date du 29 mars 2021, afin de boucler lesdits comptes. Elles étaient représentées par MM. Stéphane Henry et Patrick Marrel, syndic et vice-syndic, Mme Frédérique Henry et M. Grégory Bréchon, municipaux en charge du dicastère de l'épuration, Mme Emilie Thomas, secrétaire, ainsi que Mme Sandra Gonin, boursière. Les comptes de la STEP ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du 19 avril 2021.

Les comptes 2020 de la STEP présentent un total des charges de CHF 62'502.08 et un total des revenus de CHF 62'533.00, pour un résultat positif de CHF 30.92.

La participation communale s'élève à CHF 29'300.00, conforme au budget.

Principaux commentaires :

- **460.301.1** année de grand changement à la STEP, notre fidèle surveillant Alfred Grin a démissionné de son poste à fin juillet, après avoir été remplacé par Benjamin Miéville lors de soucis de santé dès le mois de mai. Ceci induit donc un chevauchement, qui explique le dépassement au niveau du salaire du surveillant.
- **460.301.2** dépassement également dans ce poste, mise en place du nouveau surveillant et remplacement de celui-ci durant une période, par Frédérique Henry et Grégory Bréchon.
- **460.301.3** indemnité de départ d'Alfred Grin pour 25 années de service.
- **460.303** reprise des cotisations AVS suite à l'engagement de Benjamin Miéville.
- **460.306** moins de charges car pas de journée d'information STEP pour les surveillants (COVID).
- **460.309** en conséquence des salaires plus importants, les indemnités de vacances sont aussi en augmentation.
- **460.311** achat et installation des nouveaux aérateurs. Un dépassement est enregistré, car les frais d'évacuation du matériel usagé ont été plus coûteux que prévu et qu'il a fallu du matériel supplémentaire afin d'adapter ces aérateurs à notre équipement existant.
- **460.312** consommation d'eau en hausse, il semble qu'il y ait une fuite d'eau au niveau d'une vanne (en cours d'investigation). L'électricité est également en augmentation.
- **460.313** une seule livraison de chlorure ferrique.
- **460.314** installation d'un éclairage au niveau du dessableur, à cause d'un manque de lumière.

- **460.318.1** formation à l'exploitation dispensée par Afry pour Benjamin Miéville, Frédérique Henry et Grégory Bréchon.
- **460.318.2** trois vidanges seulement en 2020.
- **460.380** l'alimentation habituelle du fonds de réserve de CHF 6'000.00 n'a pas été effectuée au vu des divers dépassements, afin de pouvoir rester dans la participation budgétée. Elle est donc réduite à CHF 500.00.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021.

Conclusion :

La Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Ursins

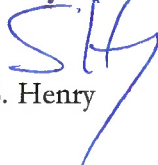
Vu le préavis, entendu le rapport de la Commission de gestion et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

Décide

D'accepter les comptes pour l'année 2020 de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


S. Henry



La Secrétaire


E. Thomas

La boursière


S. Gonin